

ne s'accepte de la poser, et c'est elle qui nous amène à dire que si l'on ne revendique la priorité pour celle de Sculfort que si vous n'avez pas de raisons sérieuses, le plus vieux second de nos luttes politiques.

Les deux dernières années de l'Empire, Sculfort a été élu avec ardeur dans cette plaine. L'homme de bien et l'intégrité de son caractère ont été les raisons de son succès. C'est alors que nous nous sommes connus et il était avec nous quand après Sedan nous avons proclamé la République. A l'époque de la République, que depuis lors nous n'avons jamais cessé de servir l'un comme l'autre avec le même dévouement.

Le 4 septembre, Sedan nous a vu entrer au pouvoir. Le 16 mai, le 24 mai, nous les trouvons toujours sur la brèche, fermes sur son poste, pour la défense de nos intérêts.

Dès son entrée au Conseil général en 1880, sa haute culture intellectuelle, sa largeur de vues, sa rapidité de conception, sa ferme volonté, ont été les raisons de son succès. Il a été le porte-drapeau habituel de notre parti dans les cas les plus importants, par exemple dans cette question si brûlante alors et si importante de la révision de la loi électorale, celle de la révision de la loi électorale, celle de la révision de la loi électorale.

Il y a plus de 23 ans l'estime dont il était entouré était telle que dans un Congrès électoral comme celui-ci les deux candidats républicains, Gley Legrand, maire de Lille, et M. Bersez, président des Agriculteurs de France, ont déclaré vouloir en sa faveur s'il devenait candidat, et à cette époque Sculfort n'avait que 41 ans.

Le Congrès électoral du Conseil général, appelé à ce poste d'honneur et de confiance par l'assemblée des électeurs, a vu Sculfort, à l'âge de 41 ans, prendre au sein de ce Congrès le rôle de chef. C'est lui qui a été élu président du Congrès électoral, et c'est lui qui a été élu président du Congrès électoral.

Les revendications de Hazebrouck. M. Legillon, conseiller municipal d'Hazebrouck, demande la parole.

Les délégués de l'arrondissement d'Hazebrouck, dit-il, revendiquent le droit d'être représentés au Congrès. Nous déclarons que le Congrès électoral est toujours effectif devant les électeurs. Il est le seul qui n'ait pas de sénateur.

Le discours de M. Sandrart est accueilli par des applaudissements chaleureux.

Les revendications de Hazebrouck. M. Legillon, conseiller municipal d'Hazebrouck, demande la parole.

devenit le vieux lutteur républicain. Je vous en conjure, relisons aujourd'hui cet acte d'union en nous ralliant à la candidature Sculfort. (Applaudissements prolongés).

M. Serpant, d'Hazebrouck, vient déclarer que devant la question des personnalités, les délégués s'inclinent, mais il y a une question qui se pose, à savoir si le Congrès électoral ne devrait pas prononcer avant de passer au choix du candidat. L'arrondissement d'Hazebrouck a-t-il ou non droit à un candidat ?

M. Dron. — Il n'y a aucun droit à cet égard.

Proposition de candidatures multiples. M. Debove, député, se propose de faire une proposition de candidatures multiples. Il propose qu'au lieu d'un candidat unique, le Congrès désigne des candidatures multiples.

M. Georges Poité, maire de Loos, estime que les élections doivent être faites par le Congrès électoral. Il propose de faire une proposition de candidatures multiples.

M. Labbe, de Roubaix, déclare qu'il n'est pas candidat. Il propose de faire une proposition de candidatures multiples.

M. Jolivet pose la candidature, de M. Debière.

M. Dron déclare n'être pas candidat.

M. Dron fait les déclarations suivantes: Je suis amené par les paroles trop flatteuses que plusieurs de mes amis viennent de m'adresser, à vous donner quelques brèves explications. Si j'en croyais les nombreux amis qui ont bien voulu s'intéresser à l'éventualité de ma candidature, je n'aurais pas dit non.

M. Dron fait les déclarations suivantes: Je suis amené par les paroles trop flatteuses que plusieurs de mes amis viennent de m'adresser, à vous donner quelques brèves explications.

Le scrutin. La discussion est close à trois heures. Le scrutin est aussitôt ouvert. On vote sur le bulletin secret.

MM. Sculfort, 134 voix. Debière, 84. Blancs: 3.

M. Sculfort est proclamé candidat du Congrès républicain. Allocution de M. Bersez.

M. Sculfort répond aussitôt en s'adressant à l'assemblée: Je vous remercie et je vous garantis que pour le fond et pour la forme, si nous l'emportons ensemble au 21 juin, ce sera une victoire franchement et purement républicaine.

Le Congrès. En dépit des incertitudes et des espérances de ceux qui s'attachent toujours à susciter, au profit de leur politique et de leur parti, la division des républicains, la réunion du Congrès sénatorial républicain a été passée de la façon la plus calme et la plus cordiale.

La santé de Mme Steinheil. Mme Steinheil a été transportée 12, rue de Valenciennes, chez le comte d'Artois.

Les déclarations d'un cocher. M. Voisin, cocher au service de la Compagnie générale des voitures et demeurant 66, rue de Ponthieu, s'est rendu au bureau de M. Baube, commissaire de police et il a fait la déclaration suivante:

Le débat s'est trouvé finalement circonscrit entre les candidatures de MM. Debière, Sculfort et Debière.

Entre MM. Sculfort et Debière, le choix pouvait être difficile.

Le Congrès électoral a été proclamé candidat du Congrès républicain.

Le Congrès électoral a été proclamé candidat du Congrès républicain.